

SOS pour les animaux de l'île de Mayotte (France)



Bonjour amis, défenseurs et protecteurs des animaux

Comme vous le savez, les animaux sur l'île de Mayotte (chiens, chats) sont torturés, dépecés, éventrés, brûlés vifs,....

Jugez par vous même

<http://www.gueulesdamour.com/page.seam?id=6>

http://www.servimg.com/image_preview.php?i=2061&u=11541207

Une seule association sur place se bat pour leur venir en aide, "Gueules d'amour" qui mène un rude combat, et sans aucune aide.

Voici quelques mots de la Présidente de cette association, Mme Nathalie Gantois :

"Nous sommes deux bénévoles sur le terrain, ne fonctionnant qu'avec l'aide de rares dons de particuliers (les mahorais ont les chiens en horreur et ne dépenseraient pas un centime...) ainsi que mon salaire.

Nous avons sollicité, à maintes reprises, l'aide de grandes Associations de Protection Animale (30 Millions d'amis, Fondation Brigitte Bardot, Nicolas Hulot, SPA Paris et Lyon, One Voice, Assistance aux Animaux) seules la SPA nous a octroyé un budget stérilisation, ainsi qu'une petite association "Animaux Secours" à Arthaz nous a remis un don de 2000 euros l'année dernière.

Nous avons aussi rencontré les Autorités ici à Mayotte, nous avons aussi eu 8 réunions de travail avec la Direction de l'Environnement au Conseil Général. L'accueil était favorable à nos projets de campagne de stérilisations et de Refuges, nous avons eu aussi beaucoup de promesses mais sans résultat, en fait ils se renvoient tous la balle...

Voilà où nous en sommes ! Nous ne savons plus que faire de tous ces chiens, et les vétérinaires en passent par des euthanasies excessives pour les chiens et les chats. "

N. GANTOIS

Nous sommes 5 protecteurs indépendants et avec l'accord de l'association "Gueules d'Amour" que nous avons contactée, et avec le soutien de différentes associations (liste en fin de lettre), nous lançons cette campagne de mailing internationale pour venir en aide à ces animaux sur l'île de Mayotte.

Vous trouverez ci-dessous une lettre type à envoyer par mail à l'Elysée, aux ministères de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Outre-mer, ainsi qu'à deux eurodéputés (chargés de la condition animale et de l'environnement).

Nous en demandons d'agir IMMEDIATEMENT afin que les lois françaises mises en vigueur soient respectées et appliquées sur cette île qui, nous vous le rappelons, est une collectivité d'Outre-mer française située dans l'archipel des Comores au nord-ouest de Madagascar.

Pour celles et ceux qui se sentent concerné(e)s, si il vous plaît veuillez envoyer et diffuser massivement cette campagne. Les animaux de Mayotte comptent sur vous !

Pour signer cette pétition, merci de cliquer sur ce lien :

<http://www.thepetitionsite.com/1/sos-pour-les-animaux-de-lile-de-mayotte-france>

Merci pour les animaux sur l'île de Mayotte

Envoyez une lettre aux adresses suivantes:

contact@sarkozy.fr, claud.gueant@elysee.fr, emmanuelle.mignon@elysee.fr,
franck.louvrier@elysee.fr, frederic.uhl@agriculture.gouv.fr, Jegospjego@outre-mer.gouv.fr,
yjego@club-internet.fr, vincent.bouvier@pres.gouv.fr, alain.hutchinson-assistant2@europarl.europa.eu, stavros.dimas@ec.europa.eu

CC : fabroudair@yahoo.fr, sebastienvigne@yahoo.fr, contact@casanina.fr,
vechambre.marc@neuf.fr, amal_el_bekri@yahoo.fr

Voici l'objet : A votre aimable attention

Voici la lettre à envoyer (en copié/collé) entre les *****) :

Notez que je suis entièrement d'accord avec le contenu de cette lettre,

NOM, PRENOM
VILLE, PAYS
ADRESSE MAIL

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est non sans indignation et compassion que nous portons à votre attention les actes abominables que subissent les animaux sur l'île de Mayotte.

Les animaux domestiques sont torturés par de jeunes individus ; leurs proies les plus ciblées sont les chiens.

Les chiens terrorisés de Mayotte se cachent la journée dans la brousse et ne sortent que la nuit pour se nourrir dans les poubelles ou, au hasard, de hérissons et de tortues marines.

Des chiots, des chiens, et parfois des chatons sont volés, puis empoisonnés, piégés, torturés jusqu'à ce que mort s'en suive. Ces malheureux restent ainsi prisonniers dans la brousse, dans des conditions épouvantables.

Beaucoup sont malades, sous alimentés. Les tortures favorites de ces individus sont la pendaison, les brûlures, le dépeçage des animaux encore vivants. Leurs membres sont sectionnés à coups de couteau ou de machette. Les chiennes sont convoitées pour la reproduction, par jeu ou par intérêt.

Ces animaux sont également vendus, utilisés pour la chasse aux hérissons ou pour commettre des vols ; ces individus s'en servant à des fins malhonnêtes. Les combats de chiens sont aussi très prisés.

Merci de suivre ces liens

<http://www.gueulesdamour.com/page.seam?id=6>

http://www.servimg.com/image_preview.php?i=2061&u=11541207

La « culture » locale répugne le chien qui serait, à ses yeux, impur, sale.

Cette « culture » s'interdit de les toucher, surtout lorsqu'il arrive qu'un chien bave. Il est vrai que la rage sévissait à Mayotte, il y a des centaines d'années, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Mayotte qui est une collectivité d'Outre-mer française devrait donc appliquer les Articles L. 214-1 du Code rural - Article L. 214-3 du Code rural pour la protection des animaux de compagnie. Or, aucun de ces principaux Articles de la Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie du 13 novembre 1987 n'est respecté.

<http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/sante-protection-animaux/animaux-de-compagnie/le-dispositif-juridique-en-matiere-de-protection-animale/>

Il n'y a aucune fourrière ni refuge pour les animaux domestiques de Mayotte. Il existe seulement des fourrières pour zébus et pour chèvres. Il faut donc croire que la vente de ces animaux, destinés à la consommation, est plus lucrative...

Le besoin de protection de ces animaux se fait vraiment pressant : 30 000 chiens vagabondent misérablement dans Mayotte !

Le seul recours que les Autorités locales ont trouvé est d'organiser des battues de nuit, afin d'éliminer les chiens errants à l'aide de fusils. Qui oserait prétendre que nous sommes au 21ème siècle, face à des pratiques aussi scandaleuses !

Nous, citoyens français de métropole ou d'ailleurs, citoyens du monde soucieux du sort des animaux, nous vous prions d'agir très rapidement, de créer une ou plusieurs structures d'accueil (refuges) pour les animaux domestiques errants de l'île et que les lois existantes pour leur protection soient appliquées.

Nous sommes au regret de vous dire que nous boycotterons le tourisme à Mayotte, tant que de telles atrocités perdureront sur cette île devenue l'enfer pour les animaux innocents, et que nous diffuserons ces actes ignobles au monde entier.

Nous vous remercions de votre attention.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos très respectueuses salutations.

Mme. Nathalie Gantois

Présidente association Gueules d'Amour

<http://www.gueulesdamour.com/page.seam?id=1>

Chassagne Erika

Correspondante « Gueules d amour » a Paris erika@kpucine.com

Roudaire Fabienne

fabroudaire@yahoo.fr

Vigne Sébastien
sebastienvigne@yahoo.fr

Nina Ceccarelli
contact@casanina.fr

Marc Véchambre
vechambre.marc@neuf.fr

Amal El Bekri
amal_el_bekri@yahoo.fr

Avec le soutien des associations suivantes :

-- SPA (Société Protectrice des Animaux) <http://www.spa.asso.fr/>

Valette
86100 Chatelleraut
Tél : 05.49.21.61.11

-- ANICA (Association Nationale & Internationale pour la Cause Animale)
<http://www.anica.fr>

-- ALEAC 50 (Association de Lutte contre l'Euthanasie des Animaux de Compagnie) <http://www.aleac50.fr/gd/>

-- Le Réve d Alfa
<http://lereve.dalfa.free.fr>

-- Association Animal Ami
<http://associationanimalami.wifeo.com/>

-- Beauvais protection animale
<http://beauvais-adoption.forumsactifs.com/>

-- PPDA (Pour la Protection et la Défense des Animaux) Christianne Debernard
(chrisdebar@wanadoo.fr) Le Garrigou 81630 Salvagnac

-- DDA (Droit Des Animaux)
<http://droitsdesanimaux.4rumer.com/index.htm>

-- Perle
<http://associationperle.canalblog.com/>

-- Milice @nimale du Quebec
www.miliceanimalemilitia.com

-- ALERTE-SOS
www.alertesos.com

-- ARA (Association Régionale Animale)
<http://actionsara.skyrock.com/>

-- APPA (Association Pour la Protection des Animaux) militer pour protéger
<http://protectiondesanimaux.fr/default.aspx>

-- SOS Vie de Chiens
<http://sosviesdechiens.free.fr/>

-- L214
<http://www.l214.com/>

-- APPA Equidés
www.appa-equides.org

-- La SPA-SDA
(Société de Défense des animaux) NICE
<http://www.sda-nice.com/>

-- APPAR
Agir pour protéger les animaux réunionnais ZAC Saint-Laurent, 12, rue Joseph
Wetzell,
97419 La Possession.

-- L'APPEL DES LEVRIERS
<http://www.appel-des-levriers.com/>

=====

Voici une traduction de cette lettre en anglais pour diffusion a l'étranger
:

«Note that I fully subscribe the contents of this letter,

SURNAME, NAME
TOWN, COUNTRY
MAIL ADRESS

Ladies, Sirs,

It is not without indignation and sympathy that we carry to our attention the horrible acts that animals undergo on th island of Mayotte.

Pets are tortured by young individuals; they mostly aim at dogs.

Frightened dogs in Mayotte hide during the day in the bush and go out only during the night to feed themselves in the dustbin or, by chance, eat hedgehogs or sea turtles.

Puppies, dogs, sometimes kittens are stole, then poisoned, trapped until death follows. Those unhappy animals remain prisoners in the bush, in frightful conditions. A lot are sick, underfed. The favorite tortures of those individuals are hanging, burning, skinning live animals. Their limbs are cut without knives or machetes. The bitches are coveted for reproduction, by game or interest.

Those animals are also sold, used for hunting hedgehogs or commit thefts; these individuals use them to dishonest end. Dog fights are also very prized.

Thanks for following this link:

<http://www.gueulesdamour.com/page.seam?id=6>
http://www.servimg.com/image_preview.php?i=2061&u=11541207

The local "culture" despises the dog who would be, to its eyes, unclean, dirty. This "culture" forbids to touch them, especially when a dog happens to slobber. It is true that rabies was rife in Mayotte, some centuries ago, which is not the case anymore today.

Mayotte which is a overseas territory should apply Articles L. 214-1 of the rural Code - Article L. 214-3 of the rural Code for the protection of pets. However, none of these main Articles of the European convention for pets of 13 November 1987 is applied.

<http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/sante-protection-animaux/animaux-de-compagnie/le-dispositif-juridique-en-matiere-de-protection-animale/>

There is no dog pound for pets in Mayotte. there are only pounds for zebus and goats. So we should believe that the sale of those animals, aimed at consumption, is more lucrative...

The need for protection of those animals is really urgent: 30000 dogs wander miserably in Mayotte!

The only appeal that the local Authorities have found is to organise night battues, in order to eliminate wandering dogs with rifles. Who would dare claim we are in the 21st century, with such scandalous practices!

We, citizen from metropolitan france or elsewhere who care about the fate of animals, we beg you to act very quickly, to create one or several hosting structures (refuges) for wandering pets of the island and to apply the existing laws for their protection.

We are sorry to tell you that we will boycott tourism in Mayotte, as long as such atrocities last on this island become hell for innocent animals and that we will spread these horrible acts to the whole world.

We thank you for your attention.

Best regards.

Mme. Nathalie Gantois
Présidente association Gueules d amour
<http://www.gueulesdamour.com/page.seam?id=1>

